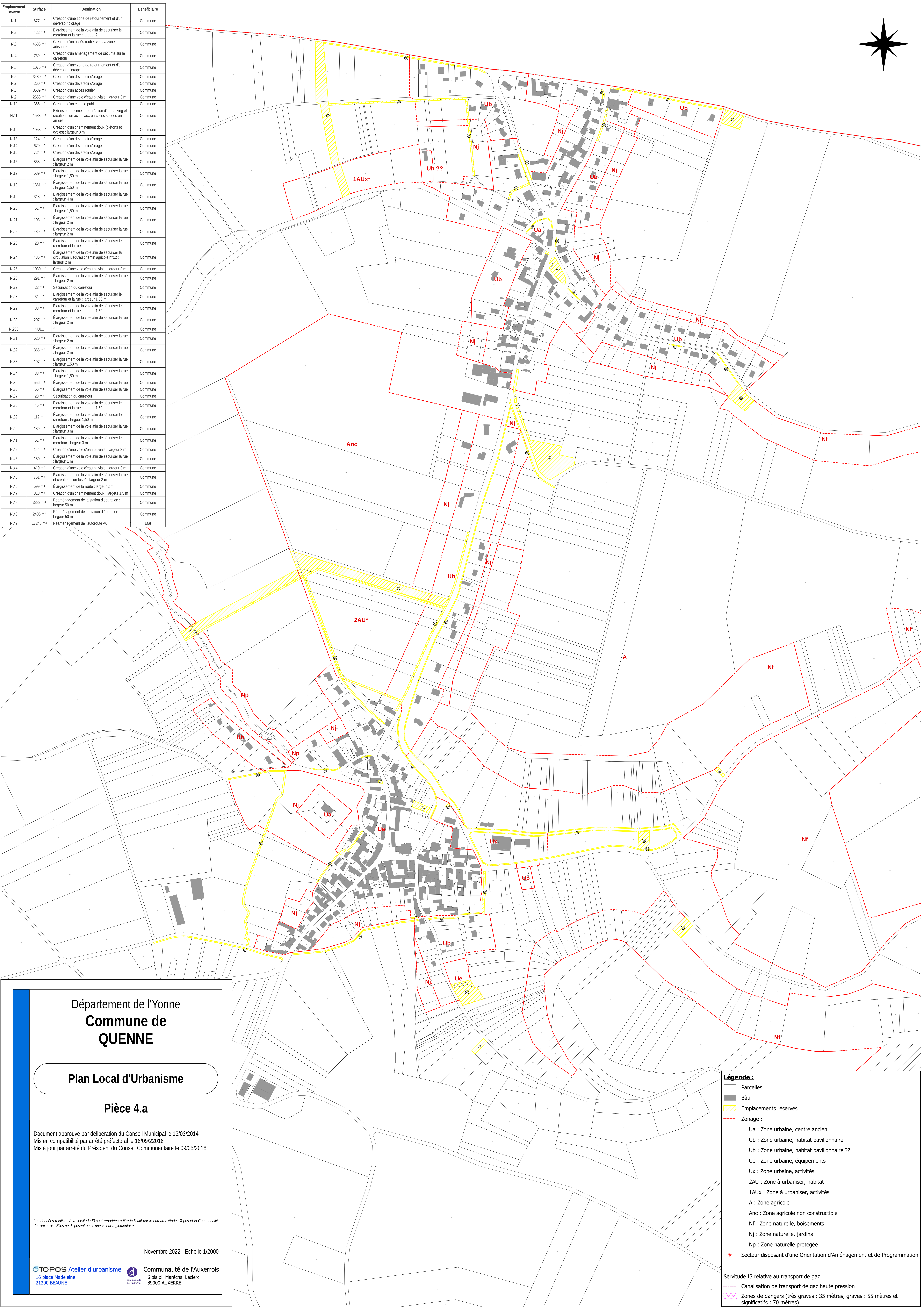


Emplacement réservé	Surface	Destination	Bénéficiaire
N11	877 m²	Création d'une zone de retournement et d'un déversoir d'orage	Commune
N12	422 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 2 m	Commune
N13	4683 m²	Création d'un accès routier vers la zone artisanale	Commune
N14	739 m²	Création d'un aménagement de sécurité sur le carrefour	Commune
N15	1076 m²	Création d'une zone de retournement et d'un déversoir d'orage	Commune
N16	3430 m²	Création d'un déversoir d'orage	Commune
N17	260 m²	Création d'un déversoir d'orage	Commune
N18	8589 m²	Création d'un accès routier	Commune
N19	2558 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m	Commune
N110	365 m²	Création d'un espace public	Commune
N111	1583 m²	Extension du cimetière, création d'un parking et création d'un accès aux parcelles situées en arrière	Commune
N112	1053 m²	Création d'un cheminement doux (piétons et cycles) : largeur 3 m	Commune
N113	124 m²	Création d'un déversoir d'orage	Commune
N114	670 m²	Création d'un déversoir d'orage	Commune
N115	724 m²	Création d'un déversoir d'orage	Commune
N116	838 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N117	589 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N118	1861 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N119	318 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 4 m	Commune
N120	61 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N121	108 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N122	489 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N123	20 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 2 m	Commune
N124	485 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la circulation jusqu'au chemin agricole n°12 : largeur 2 m	Commune
N125	1030 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m	Commune
N126	291 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N127	23 m²	Sécurisation du carrefour	Commune
N128	31 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 1,50 m	Commune
N129	83 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 1,50 m	Commune
N130	207 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N130	NULL	?	Commune
N131	620 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N132	365 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 2 m	Commune
N133	107 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N134	33 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N135	556 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N136	56 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1,50 m	Commune
N137	23 m²	Sécurisation du carrefour	Commune
N138	45 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour et la rue : largeur 1,50 m	Commune
N139	112 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour : largeur 1,50 m	Commune
N140	189 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 3 m	Commune
N141	51 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser le carrefour : largeur 3 m	Commune
N142	144 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m	Commune
N143	180 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue : largeur 1 m	Commune
N144	419 m²	Création d'une voie d'eau pluviale : largeur 3 m	Commune
N145	761 m²	Élargissement de la voie afin de sécuriser la rue et création d'un fossé : largeur 3 m	Commune
N146	599 m²	Élargissement de la route : largeur 2 m	Commune
N147	313 m²	Création d'un cheminement doux : largeur 1,5 m	Commune
N148	3883 m²	Réaménagement de la station d'épuration : largeur 50 m	Commune
N148	2406 m²	Réaménagement de la station d'épuration : largeur 50 m	Commune
N149	17245 m²	Réaménagement de l'autoroute A6	Etat



Département de l'Yonne

Commune de

QUENNE

Plan Local d'Urbanisme

Pièce 4.a

Document approuvé par délibération du Conseil Municipal le 13/03/2014

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral le 16/09/2016

Mis à jour par arrêté du Président du Conseil Communautaire le 09/05/2018

Les données relatives à la servitude I3 sont reportées à titre indicatif par le bureau d'études Topos et la Communauté de l'Auxerrois. Elles ne disposent pas d'une valeur réglementaire

Novembre 2022 - Echelle 1/2000

TOPOS Atelier d'urbanisme

16 place Madeline

21200 BEAUNE

Communauté de l'Auxerrois

6 bis pl. Maréchal Leclerc

89000 AUXERRE

Légende :

Parcelles

Bâti

Emplacements réservés

Zonage :

Ua : Zone urbaine, centre ancien

Ub : Zone urbaine, habitat pavillonnaire

Ub : Zone urbaine, habitat pavillonnaire ??

Ue : Zone urbaine, équipements

Ux : Zone urbaine, activités

2AU : Zone à urbaniser, habitat

1AUx : Zone à urbaniser, activités

A : Zone agricole

Anc : Zone agricole non constructible

Nf : Zone naturelle, boisements

Nj : Zone naturelle, jardins

Np : Zone naturelle protégée

* Secteur disposant d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Servitude I3 relative au transport de gaz

Canalisation de transport de gaz haute pression

Zones de dangers (très graves : 35 mètres, graves : 55 mètres et significatifs : 70 mètres)